



**Procès-verbal de la 36ème assemblée générale de l'association
Pro Grand-Saint-Bernard.
Jeudi 30 juin à 16h00 à l'Hospice.**

A l'ordre du jour les points suivants :

- Ouverture de l'Assemblée et mots de bienvenue du Président.
- Lecture succincte et approbation du procès-verbal de l'AG 2021.
- Election du Comité et réviseurs des comptes.
- Rapport du Président sur l'exercice 2021.
- Rapport des vérificateurs des comptes.
- Adoption des comptes et décharges aux organes responsables.
- Programme d'activité et projets 2022-2023.
- Divers.

Personnes présentes : Selon la liste des présences.

1. Monsieur	Olivier	AUBIN		
2. Monsieur	Freddy	BALLEYS	3. Mme Délia	AVOYER
3. Monsieur	Luca	BRUNOD	4. Monsieur Massimo	TAMONE
4. Madame	Annyck	CALOVINI	5. Monsieur Corrado	JORDAN
5. Madame	Renée	CHARNEUX	6. Monsieur Félicien	BIRCHER
6. Signra	Maddalena	CHENAL	7. Monsieur Meinrad	COPPEY
7. Signor	Alberto	CIABATTONI	8. Monsieur Conrad	DARBELLAY
8. Madame	Renée	CHARNEUX	9. Madame Laurence	FROSSARD
9. Rvd. Chanoine	Raphaël	DUCHOUD	10. Monsieur Bruno	GROSS
10. Monsieur	Sandro	MERZARI	11. Monsieur Pascal	JORIS
11. Monsieur	Jean-Noël	MONNET	12. Monsieur Martin	MAILLARD
12. Signora	Maurizio	MORIS	13. Monsieur J.-François	MEURISIER
13. Monsieur	Rodolphe	MOULIN	14. Madame Patricia	SCHAUB
14. Monsieur	Jean-Maurice	TORNAY	15. Monsieur Christian	TERRETTAZ
15. Signor	Giuseppe	VUYET	16. Monsieur Gérard	TERRETTAZ
			17. Monsieur Gilbert	TORNARE
			18. Madame Patricia	SCHAUB
			19. Monsieur Eric	CORNARO
			20. Monsieur J.-François	MOULIN

Les membres suivants sont excusés :

1. Administration communale de TRIENT
2. Administration communale de MARTIGNY

1) Ouverture de l'assemblée.

- Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.
- Le Président propose 1 minute de silence en pensées avec nos amis et connaissances disparus, notamment son beau-fils, Jean-Marie Abbet et Virginie Avoyer.
- Il fait circuler la liste des présences (15 membres) et cite les excusés (21 membres).

2) Lecture succincte et approbation du procès-verbal de l'AG 2021.

- Annyck Calovini fait la lecture succincte.
- Le procès-verbal est approuvé.

3) Election du Comité et réviseurs des comptes

- Alberto Ciabattoni présente Mme Maddalena Chenal, personne estimée à St-Rémy qui a travaillé à la Commune entre 2013 et 2020. Elle a de très bons rapports Suisse-Italie et est déjà active depuis cet hiver au sein du Comité Pro-Grand-St-Bernard (PGSTB).
Maddalena et les membres présents acceptent sa nomination.
- Jean-Marie Abbet nous ayant quitté, Monsieur Jean-Noël Monnet est proposé comme réviseur des comptes. Il a un long parcours et est actuellement président de l'organisation du **Festival FFDC** (festival des fanfares démocrates chrétiennes)
Jean-Marie et les membres présents acceptent sa nomination.
- Il est à noter, que contrairement à ce qui avait été évoqué lors de la dernière Assemblée Générale, il n'y a pas lieu d'avoir des changements de réviseurs dans le cadre d'une Association.

4) Commentaire sur les activités 2021-2022

07.10.2021	Nettoyage du Col
04.11.2021	Séance du Comité à Vollèges
25.02.2022	Séance du Comité à St-Rémy
27.04.2022	Séance du Comité à Bourg-St-Pierre pour finaliser les sets de table et les flyers
31.05.2022	Ouverture du Col
25.06.2022	Séance du Comité élargi, à l'Auberge de l'Hospice, afin de rencontrer les nouveaux commerçants.
29.06.2022	Fabrication des pains au four de l'Hospice. Rodolphe Moulin a réussi à trouver des boulangers supplémentaires à Vollèges car de l'équipe habituelle, seules 3 personnes étaient disponibles.

Le Président présente sur écran un Power Point avec des photos de ces activités.

5) Rapport du caissier sur l'exercice 2021

Les comptes 2021 de Pro Grand St Bernard bouclent cette année avec un bénéfice de Fr. 5'320,12 ce qui porte la fortune au Bilan de notre association à Fr. 28'950,00 au 31.12.2021.

Nous trouvons des recettes stables atteignant pour 2021 la somme de Fr. 6'827,70
Celles-ci comprennent les cotisations individuelles de l'Association de Fr. 2'538,00
Nous avons pu compter en 2021 sur le soutien de 62 membres sympathisants et cotisants.

Les autres recettes proviennent des communes du district et des commerçants œuvrant sur le col.
Nous pouvons adresser un merci particulier à la commune de Bourg-St-Pierre qui nous gratifie chaque année d'un soutien de Fr. 2'000,00

Les autres communes du district toutes nous ont également apporté leur soutien.

Merci aussi à celle situées hors district soit Martigny, Martigny-Combe, Trient, Lens.

Merci également à la société de pêche d'Entremont qui nous adresse chaque année d'un petit clin d'œil financier.

Merci également aux commerces qui travaillent sur le col pour leur cotisations annuelles.

DEPENSES

Elles s'élèvent à Fr. 1'507,58

Nos dépenses sont liées à la mise à jour du site internet, à l'achat de matériel, aux frais postaux, à notre participation sur les manifestations du Col et à une participation aux repas des membres du Comité, lors de séance (30.-/personne).

6) Rapport des vérificateurs des comptes

- M. Giuseppe Vuyet porte à la connaissance de l'Assemblée le rapport des vérificateurs des comptes lequel stipule que les comptes sont exacts et peuvent être approuvés par l'Assemblée.

7) Adoption des comptes et décharges aux organes responsables

- Les comptes, ne demandant aucune précision supplémentaire, sont acceptés à l'unanimité de l'assemblée.

8) Programme d'activités et projets 2022

- 31.05.2022 Ouverture du Col, avec apéro servi par le Comité PGSTB.
- 11.06.2022 Vernissage de l'exposition « Iconographie »
- 15.06.2022 Messe de la fête St-Bernard
- 15.06.2022 Début de l'exposition « Iconographie »
- 29.06.2022 Fabrication des pains au four de l'Hospice
- 30.06.2022 36^e Assemblée Générale de notre Association
- 02.07.2022 Inalpe des chiens, avec apéro servi par le Comité PGSTB
- 30.07.2022 Fabrication des pains au four de l'Hospice avec visite du four dès 12h.
- 01.08.2022 Fête de l'Accueil, avec apéro servi par le Comité PGSTB
- 15.08.2022 Feux au bord du lac
- 07.08.2022 Sortie vélos des communes de Martigny et d'Aoste, rdv à 11h au Col.
- mi-septembre 2022 Désalpe des chiens
- 22.09.2022 Journée « Eco » sur le Col avec des élèves de St-Rhémy et Bourg-St-Pierre. 10h – 14h, les élèves prennent leur pique-nique, soupe offerte par l'Hospice.

Les journées pêche, initialement prévues les 16.07, 28.08 et 03.09, ne pourront à nouveau pas avoir lieu en 2022, faute d'autorisation de Rome.

9) Divers

- Monsieur Freddy Balleys, représentant de la commune de Bourg-St-Pierre, demande au Comité s'il ne lui serait pas possible d'intervenir pour la problématique des cars qui ne montent pas au Col avant le 25 juin. En effet, avec cette année 2021-2022 peu enneigée, il y a énormément de touristes qui montent et se retrouvent sans moyen de transport pour redescendre en plaine, surtout les week-end. Le problème est identique du côté de St-Rhémy, laquelle paie 4000 Euro par année pour ces navettes Col-St-Rhémy.

Olivier Aubin va contacter le préfet, le pays du Grand St-Bernard et Bourg-St-Pierre, afin de voir si une solution est envisageable.

- Il faudra entrer en discussion concernant l'anniversaire en 2023 des 100 de Saint-Bernard qui sera chapeauté par un Comité d'organisation (Jean-Michel Tornay) et travailler ensemble avec le Comité PGSTB, l'Hospice et les Autorités.

Puis nous passons la parole au révérent Raphaël Duchoud qui nous présente notre conférencier du jour, Monsieur Pierre Rouyer, gérant des expositions temporaires et permanentes du Musée de l'Hospice depuis 2009.

L'exposition « Iconographie » est en lien avec le jubilé de 2023 et nous est présentée sous forme de 28 photos projetées et très explicitement commentées. Elles représentent Saint-Bernard, le Saint aux mille visages et fondateur de l'Hospice, à diverses époques et proviennent d'une collection de 1050 images recueillies depuis 1985.

Après cette magnifique et très intéressante présentation une agape nous est offerte par l'Hospice et les pains cuits spécialement à cette occasion au four de l'Hospice par les boulangers de Vollèges sont distribués.

Annyck Calovini, secrétaire.